

## **REFERENTIEL DE COMPETENCES**

### **Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social Titre de niveau 3**

**L'accompagnant éducatif et social (DEAES)** intervient au quotidien afin de compenser les conséquences d'un handicap. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité.

Il accompagne les personnes dans les actes essentiels, les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, ou de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Ses activités se répartissent en **cinq blocs de compétences** (Arrêté du 10 juin 2021).

#### **Bloc 1 - Accompagnement de la personne dans le quotidien**

Identifier le ou les besoins de compensation.

Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie, repérer les potentialités de la personne et/ou préserver son autonomie.

Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne et prendre soin/veiller à son bien-être ainsi que de sa famille dans un contexte d'accompagnement de proximité.

#### **Bloc 2 - Accompagnement de la personne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité**

Organiser la logistique d'un lieu et utiliser les moyens permettant l'accompagnement dans des conditions optimales de sécurité, d'hygiène, de prévention des situations à risque, et d'organisation en terme d'aménagement pour des conditions de vie favorables.

#### **Bloc 3 - Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne**

Adopter une posture bienveillante, et gérer ses émotions à l'égard de la personne et de son entourage.

Accompagner, soutenir la personne dans sa participation aux activités collectives en prenant en compte les attentes et l'expression de ses besoins dans le cadre du projet personnalisé et ainsi repérer et prévenir le risque d'isolement.

#### **Bloc 4 - Positionnement en tant que travailleur social**

Identifier son cadre d'intervention afin se situer en tant que professionnel : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux, prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques, mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne.

#### **Bloc 5 - Travail en équipe, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne**

Travailler au sein d'une équipe pluri-professionnelle, rechercher, traiter, hiérarchiser et transmettre les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne.